



LA DEFENSE

Manifester et faire grève

Le 31 mars 2016

PLACE D'Italie à 13h30

**POUR UN CODE DU TRAVAIL
DU 21^{ème} SIECLE**

Les mobilisations initiées par les organisations de jeunesse (UNEF, UNL, FIDL), les organisations syndicales de salariés (CGT, FO, FSU, Union syndicale Solidaires,) et les initiatives citoyennes ont contraint le gouvernement à des concessions sur la loi Travail.

Pour autant les aménagements annoncés par le Premier Ministre ne changent pas la philosophie générale du projet : l'INVERSION des NORMES du droit du travail.

Cela veut dire : Supprimer le droit du travail commun à tous les salariés, garantissant une protection égale pour tous en le remplaçant par des règles inférieures, aléatoires et propres à chaque entreprise, voire à chaque salarié.

Ce procédé constitue le rejet du principe originel de la constitution du droit en France : celui de l'égalité de tous les citoyens - sans distinction - devant le droit.

C'est l'inégalité au travail érigée en loi, comme c'était le cas pour les salariés de 1905 !

Le projet « loi travail », même « aménagé » diminue, **globalement**, les droits des salarié-e-s et accroît la précarité, **notamment celle des jeunes**. La survalorisation de la négociation au niveau de l'entreprise et l'affaiblissement des conventions collectives nationales qui en résulte, la fragilisation des droits individuels acquis, la mise en cause des majorations des heures supplémentaires, les facilitations des licenciements, l'affaiblissement de la médecine du travail... sont autant d'exemples de régressions qui subsistent dans le projet de loi. **Ce texte, s'il était adopté, offrirait une liberté totale au patronat et constituerait un recul historique des droits pour les salariés.**

70% des français, 78% des 18/35 ans considèrent que le projet de réforme du code du travail présenté par le gouvernement constitue une menace pour les droits des salariés. Ils ont raison !

Les organisations syndicales (CGT, FO, FSU, Union syndicale Solidaires, UNEF, UNL, FIDL) confirment leur appel à la mobilisation par la grève et les manifestations le 31 mars pour obtenir le retrait de ce projet de loi et conquérir de nouvelles garanties et protections collectives.

LA DEFENSE, le 22 mars 2016, ne pas jeter sur la voie publique

<http://salarie-a-la-defense.over-blog.com/>

Union Des Syndicats CGT du site de la Défense - 21 Place de l'Iris - La Défense 2 - 92 400 COURBEVOIE

☎ 01 47 73 98 10 ☎ 01 40 90 99 55 Courriel : cgtldefense@wanadoo.fr